

Initiatives ministérielles

Le vice-président: Nous avons un amendement à l'article 28. Est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Le vice-président: L'article 28 modifié est-il adopté?

(L'article 28 modifié est adopté.)

Article 29

Le vice-président: Nous avons un amendement à l'article 29. Est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Le vice-président: L'article 29 modifié est-il adopté?

Des voix: D'accord.

(L'article 29 modifié est adopté.)

Article 30

Le vice-président: Nous avons un amendement à l'article 30. Est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Le vice-président: L'article 30 modifié est-il adopté?

Des voix: D'accord.

(L'article 30 modifié est adopté.)

Article 31

Le vice-président: Nous avons un amendement à l'article 31. Est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Le vice-président: L'article 31 modifié est-il adopté?

Des voix: D'accord.

(L'article 31 modifié est adopté.)

(Les articles 32 à 64 sont adoptés.)

Article 65

Le vice-président: L'article 65 est modifié. Êtes-vous d'accord?

Des voix: D'accord.

Le vice-président: L'article 65 modifié est-il adopté?

Des voix: D'accord.

(L'article 65 modifié est adopté.)

Article 66

Le vice-président: L'article 66 est modifié. Êtes-vous d'accord?

Des voix: D'accord.

Le vice-président: L'article 66 modifié est-il adopté?

Des voix: D'accord.

(L'article 66 est adopté.)

(L'annexe est adoptée.)

(Le titre est adopté.)

(Rapport est fait du projet de loi.)

M. Merrithew propose: Que le projet de loi modifié soit approuvé.

M. Merrithew propose: Que le projet de loi modifié soit lu pour la troisième fois et adopté.

M. Les Benjamin (Regina—Lumsden): Monsieur le Président, je tiens à dire que nous avons fait du bon travail aujourd'hui. Je tiens à assurer au ministre que nous ne laisserons pas tomber les questions que nous avons soulevées aujourd'hui et qu'il en entendra encore parler.

Je veux aussi remercier le ministre. Il a eu la gentillesse de m'envoyer des notes pour m'aider à préparer ma réponse à la déclaration qu'il a faite aujourd'hui. Il ne me connaît pas assez bien. Je n'ai jamais été à court de mots sur aucun sujet. C'était quand même aimable de sa part. Je ne m'en suis pas servi, mais je vais peut-être les garder pour l'an prochain.

L'hon. Gerald S. Merrithew (ministre des Anciens combattants): Monsieur le Président, je veux remercier mes critiques et les députés de la Chambre. Je suis d'accord avec le député de Regina—Lumsden et avec mon critique du Parti libéral, le député de Hillsborough, qui représente la circonscription où mon ministère est situé. Je les remercie personnellement de leur collaboration.

Le groupes d'anciens combattants d'un bout à l'autre du Canada ont surveillé de près ce qui s'est passé. Je crois que nous leur avons montré que nous pouvions consulter et écouter. Ce que nous avons fait est bon pour eux et pour leurs collègues. Même si nous n'avons pas encore fait tout ce que nous pouvons faire, les huit améliorations annoncées depuis juin et les mesures prévues dans le projet de loi C-87 sont de bon augure pour les anciens combattants.